



Procès

- 5.1 Ressources humaines
Déplacé
- 5.2 Ressources financières
 - 5.2.1 Affectation des surplus et déficits des établissements au 30 juin 2022
 - 5.2.2 Acceptation des états financiers du Centre de services scolaire MargueriteBourgeoys au 30 juin 2022
- 5.3 Ressources informatiques
 - 5.3.1 Adhésion au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales - Acquisition d'équipements et logiciels de réseau
- 5.4 Ressources matérielles
 - 5.4.1 École secondaire CavalierDe LaSalle- Rénovations diverses (électrique, mécanique, finition, chambre froide, etc.) – Octroi du contrat de construction.
- 5.5 Gestion contractuelle et approvisionnements
- 5.6 Organisation scolaire
 - 5.6.1 Écoles Gentilly, Lajoie, SaintLouis et Saint-Rémi – Ouverture de groupes de maternelle 4 ans – Adoption
 - 5.6.2 Centre d'éducation des adultes Jeanne-Sauvé et école du Bois-de- Liesse – Modifications administratives aux actes d'établissement – Adoption
- 5.7 Transport scolaire
- 5.8 Affaires juridiques et corporatives

- 6.1 Nomination d'une vice-présidence
- 6.2 Présidence des comités de travail- nomination
- 6.3 Substitut au protecteur de l'élève - nomination
- 6.4 Dépôt du rapport annuel de la protectrice de l'élève
- 6.5 Désignation au conseil d'administration d'un membre de la communauté avec une expertise financière ou comptable ou gestion des ressources financières ou matérielles

- 9.1 Information de la présidence
- 9.2 Information du directeur général

5.1.1. Rapport de fin de probation d'une direction générale adjointe (confidentiel)

M. Laporte mentionne que le comité de vérification a eu une présentation exhaustive du rapport des auditeurs externes.

Documents déposés:

- A) Sommaire
- B) États financiers au 30 juin 2022 incluant le rapport du vérificateur



Document déposé:
A) Sommaire

n BT /F1 11.04 Tf 0 1 54 653.86 Tm 0 g 0 G [()] TJ ET Q EMC /P <</MCID 2>> BDC q

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys

Québec



M Laporte souligne l'implication de M. Ouellette à titre d'administrateur et de vice-président. Il explique que, dans le contexte où son propre mandat et celui de M. Ouellette viendront à échéance à la fin de la présente année scolaire, ce dernier souhaite démissionner de sa fonction de vice-président dans l'objectif de préparer la relève en vue de la prochaine année. Il poursuivra son mandat d'administrateur jusqu'à la fin de son mandat, de même que son implication dans différents comités.

M Blanchette propose sa candidature pour assumer la fonction de vice-président du Conseil d'administration. Aucun autre administrateur ne soumet sa candidature.

Documents déposés :

- A) Résolution CA20/21-10-007
- B) Démission M. Yan Ouellette de la vice-présidence du CA

C) Résolution CA21/22-06-132

il y a lieu de nommer un substitut au Protecteur de l'élève pour agir en cette qualité au cas d'absence ou d'incapacité d'agir du Protecteur de l'élève en titre ;

à cet effet, les membres du Comité de gouvernance et d'éthique ont reçu et analysé la candidature de Me Laurence Sarrazin à la fonction de substitut du Protecteur de l'élève ;

au terme de cet exercice, le Comité de gouvernance et d'éthique a recommandé unanimement la candidature de Me Laurence Sarrazin, pour assumer les fonctions de substitut au protecteur de l'élève ;

, par sa résolution CA21/22-06-132, le Conseil d'administration adoptait, pour consultation auprès du Comité de parents, la nomination de Me Laurence Sarrazin, à titre de substitut au Protecteur de l'élève ;

par cette même résolution, le Conseil d'administration nommait Me Sarrazin à titre de substitut au Protecteur de l'élève de manière intérimaire, afin d'assurer une continuité de service

Avant la visite à l'école, la direction de l'école, Madame Villeneuve, DGA du secteur et lui-même ont eu l'occasion de s'entretenir avec lui pendant environ 1h30, afin de discuter de différents enjeux, mais aussi des différentes solutions mises en place par le CSSMB pour pallier ses enjeux, notamment sur la pénurie de main-d'œuvre et la réussite des élèves.

M. Bertrand mentionne que des missions en Europe ont permis de conclure des contrats avec 80 enseignants, dont plus de 60 sont actuellement en poste, ainsi que l'arrivée de 9 stagiaires français. Des démarches se poursuivent.

D'autre part, le directeur général mentionne qu'il fait actuellement une tournée des écoles, en formule hybride, pour faire le point sur les grands enjeux qui touchent l'organisation. Une partie se fait en présentiel, ce qui lui permet de rencontrer l'équipe-école et les élèves. Les équipes d'autres écoles peuvent également assister à distance.

M. Bertrand indique que le E-colloque a eu lieu vendredi dernier. Près de 600 membres du personnel ont participé.

Par ailleurs, M. Bertrand souligne qu'on assiste à une augmentation assez importante d'inscriptions actuellement. 280 élèves se sont inscrits en novembre et 322 en octobre. Il souligne qu'il faut cependant demeurer prudent. Il arrive souvent que des familles qui arrivent à Montréal, décident de s'établir dans des provinces anglophones après quelques mois, lorsqu'elles réalisent qu'elles doivent apprendre le français. Ce fut le cas lors de l'arrivée massive d'élèves originaires de la Syrie.

Le CSSMB va continuer de suivre la situation de près

Quant au transport scolaire, M. Bertrand indique qu'il y a une pénurie importante de chauffeurs qui entraîne des bris de service, ce qui cause beaucoup de soucis. Les sociétés de transport ont des négociations avec les chauffeurs dans les prochaines semaines, ce qui pourrait amener à des enjeux encore supplémentaires.

Enfin, Mme Danielle Roberge présente l'état d'avancement de la démarche d'élaboration du nouveau PEVR, qui se fait en parallèle du bilan du PEVR actuel. Mme Lapointe présente également les différentes démarches de consultation qui ont eu lieu, notamment auprès des élèves.

ADVENANT 20h, les membres du Conseil d'administration décrètent la tenue d'un huis clos

Le Directeur général et la directrice du service des ressources humaines sont invités à rester pour la durée du huis clos.

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Résolution #CA21/22-12-057
- C) Rapport de fin de probation de madame Marie-Josée Villeneuve, directrice générale adjointe du RÉTAC LaSalle-Lachine, préparé par monsieur Dominic Bertrand, directeur général

la pratique du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys d'appliquer au personnel hors cadre la Politique de gestion des cadres ;

madame Marie-